

Exercer son mandat

2 JOURS ▶ **PUBLIC ET PRÉREQUIS : TOUT MEMBRE CSE (Titulaires et suppléants)**

FINALITÉ

Cette formation permettra aux membres élus du CSE de connaître précisément leurs droits, obligations, moyens ainsi que l'étendue de leurs missions pour exercer au quotidien leur mandat avec plus d'aisance et d'investir le dialogue social dans l'entreprise.

OBJECTIFS

- Connaître les différents acteurs au sein du CSE et leur rôle respectif
- S'approprier le fonctionnement du CSE
- Identifier les moyens du CSE
- Assimiler les attributions du CSE



MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation interactive
- Exposés théoriques
- Cas pratiques
- Supports pédagogiques
- Quiz d'évaluation

PROGRAMME

La composition et le fonctionnement du CSE

- L'essentiel du rôle respectif des membres et leur statut : président, secrétaire, trésorier, ...
- Le fonctionnement collégial du CSE : la réunion plénière, ...
- La personnalité civile du CSE

Les moyens du CSE

- Les heures de délégation, la liberté de circulation
- Les budgets du CSE : budget de fonctionnement et budget ASC
- Le règlement intérieur du CSE
- Un local aménagé et équipé, les panneaux d'affichage
- Le recours aux experts (comptables, SSCT, libres)

Les attributions liées au respect du droit du travail dans l'entreprise

- La présentation des réclamations individuelles et/ou collectives des salariés
- Le recours à l'inspection du travail
- L'assistance aux salariés lors d'un entretien préalable à une sanction disciplinaire
- Le droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes

Les attributions liées à la Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)

- La mission générale en termes de santé, sécurité et conditions de travail
- L'information et la consultation du CSE : DUERP, PAPRIACT, ...
- L'articulation CSE et commission SSCT
- Les droit d'alerte : en cas de danger grave imminent, ...
- Le recours aux experts habilités SSCT

Les attributions économiques et professionnelles du CSE

- Les informations et consultations récurrentes / ponctuelles sur la marche générale de l'entreprise
- La Base de Données Economiques, Sociales et Environnementales
- La procédure de consultation
- Le recours à l'expert-comptable, ...
- Les droits d'alerte : économique, sociale, ...

La gestion des activités sociales et culturelles (ASC) du CSE

- Le monopole de gestion des ASC
- Les bénéficiaires des ASC
- La réglementation URSSAF



Tarif en inter : 1820€ / collectif